

## AFFAIRE DE L'HÔTEL ESSALEM DE SKIKDA

# Mobilisation générale des syndicats des établissements hôteliers

**Un délai de 15 jours, à compter de mercredi, a été accordé aux pouvoirs publics pour l'application de l'article de la convention de branches paraphée en 2006 par l'EGT-Est et Gestour qui stipule l'indemnisation des travailleurs en cas de départ volontaire par une prime équivalente à deux mois de salaire multipliés par le nombre d'années d'activité.**

L'annonce a été faite, mardi, à l'hôtel Essalem de Skikda, par M. Brahmi, président de la Fédération algérienne des travailleurs du tourisme et commerce, dans une déclaration conclue par un soutien au troisième mandat de Abdelaziz Bouteflika et une demande pressante adressée à ce dernier de mettre un terme aux pratiques de privatisation et cession des hôtels aux «trabendistes». «Aucune vente ne doit être permise, sauf celle conclue avec et au profit des employés des hôtels», dira-t-il. Le risque de

grève générale à travers le territoire national pointe à l'horizon. Une démarche motivée notamment par les appréhensions liées aux répercussions pouvant être générées par les processus de privatisation enclenchés par les pouvoirs publics.

«L'hôtel L'Orient est illustratif de l'échec des privatisations. Une privatisation qui n'a pas abouti à nos jours», dira un intervenant.

En témoigne la mobilisation exprimée par tous les présents, secrétaires généraux des sections syndicales des

différents établissements touristiques et entreprises commerciales du pays, qui ont menacé de recourir à une grève générale et une «réquisition» de leur personnel si jamais le cas de l'hôtel Essalem n'est pas dénoué au profit des travailleurs, et ce, conformément à la réglementation en vigueur. On cite parmi les présents les hôtels de la capitale, El Djazaïer, Sidi Fredj, El-Aurassi, Georges 5, Sofitel, le Mercure, Club-des-Pins, Zéralda (Alger), ainsi que ceux de Biskra, Annaba, Tlemcen, Ghardaïa, Oran, Adrar. Tous les intervenants ont eu le même mot d'ordre : les travailleurs de Essalem doivent être régularisés. La situation se corse tout autant que les objectifs de ne confiner la contestation qu'à la seule région est sont presque atteints. «Nous sommes pres-

taires de services pour le compte des bases de la Sonatrach ; si jamais nos revendications ne sont pas prises en considération, c'est la paralysie du secteur des hydrocarbures qui sera de mise», dira un syndicaliste du sud du pays. Cette rencontre à l'actif de la section syndicale d'Essalem a permis aussi à l'UGTA, section de Skikda, d'apporter son soutien inconditionnel aux travailleurs d'Essalem.

Ces derniers, venus en nombre important, ne cessent de subir le drame de cession des actifs de l'hôtel à un particulier, pour un montant de 115 milliards de centimes. Alors qu'il s'agit uniquement de la concrétisation d'une démarche réglementaire pour que leur sort connaisse des horizons moins sombres.

Zaid Zoheir

## TIZI-OUZOU

# La décharge publique de Boudjima provoque la colère des citoyens

**Les autorités communales de Boudjima font face à une colère sans précédent des citoyens qui rejettent l'idée d'hériter d'un centre d'enfouissement intercommunal.**

Cette ire qui se généralise de jour en jour est alimentée par le manque d'arguments des élus locaux à convaincre les responsables des comités de village de la nécessité d'implanter une décharge publique sur leurs terres. Plusieurs réunions entre les responsables locaux

et les associations villageoises se sont heurtées à un refus catégorique de ces derniers. Par ailleurs, il est à noter que le site a été le centre des débats lors de la campagne électorale précédente.

De toutes parts, les citoyens, très proches du lieu-dit Yaffajen, ont reçu des assurances que ce centre d'enfouissement ne sera pas accueilli dans la commune de Boudjima.

Les citoyens ne veulent pas entendre parler de ce projet initié par cinq communes qui ont choisi la leur, la plus

pauvre, selon leurs dires, pour l'accueillir. Jusqu'à présent, ils manifestent leur refus par des actions souvent musclées comme le blocage de la route qui y mène et le refoulement par la force des camions de ramassage d'ordures qui viennent y décharger.

Dans les jours à venir, les autorités communales, qui avancent comme argument que c'est une décision émanant du wali, devront convaincre les citoyens du bien-fondé d'un tel projet.

K. Boudjadi

## RELIZANE

# Huit personnes écrouées pour vol

**Une bande de malfaiteurs, spécialisés dans le vol par effraction, a été neutralisée à Relizane.**

Les unités de la compagnie territoriale de Mazouza, relevant du commandement du groupement de gendarmerie de la wilaya de Relizane ont déclenché une vaste enquête à la suite du dépôt de plainte de la victime. Très vite, ils réussirent à interpellier l'auteur principal, âgé de 35 ans. Ce dernier identifiera ensuite ses huit autres complices. Présentés mardi devant le procureur de la République de Mazouza puis déferés devant le parquet, huit ont été placés en détention préventive dont une femme alors qu'un autre a été laissé en liberté provisoire. Tout a commencé le 5 février

2008 lorsque les victimes se sont plaints auprès de la Brigade de gendarmerie de Sidi M'hamed Benali de vols répétés de logements par effraction. Une enquête a été aussitôt déclenchée pour aboutir immédiatement à l'arrestation du chef du gang.

Cette bande se compose de neuf personnes âgées de 20 à 44 ans. Un lot important des objets volés ont été récupérés par les unités de la brigade de gendarmerie. Il s'agit de 2 TV couleurs, VCD, vidéo, démo numérique, une somme d'argent estimée à quatre mil-

lions de centimes, 2400,00 DA falsifiés, 1 chèque sans provision portant le montant de 50 millions de centimes, 10 chargeurs de portable, 7 couteaux différents, une bombe lacrymogène, haches, marteaux, lampes et appareils photos.

A. Rahmane

## Ouverture de la session criminelle 2008

**Une conférence de presse a été tenue hier au salon honneur du Palais de justice ouvert de la première session 2008 du tribunal criminel qui débutera le samedi 23 février et au rôle de laquelle figurent les affaires liées à des atteintes aux personnes et aux biens, homicides volontaires... Le planning comporte à ce jour 39 affaires à juger.**

En effet, les responsables sont soucieux de liquider les affaires dans les délais pour éviter les instances et autres reports. Dans le rôle sont déjà désignés les magistrats des tribunaux et de la cour, appelés à se relayer lors de la tenue de ces assises.

Le volume des dossiers, outre les affaires d'association de malfaiteurs, on relève 7 affaires impliquant 24 individus, 3 pour homicide avec préméditation, impliquant 8 individus, 48 autres portant, entre autres, sur la falsification de documents officiels, l'émission et l'utilisation de faux billets de banque impliquant 40 individus.

A. R.

## SIDI-BEL-ABBÈS

# Dégradation et vol de câbles téléphoniques à Ras-El-Ma

**Les services de police ont mis dernièrement hors d'état de nuire trois personnes accusées de saccage du réseau téléphonique et de vol de câbles dans la localité de Ras El Ma (Sidi-Bel-Abbès), suite à une plainte déposée par la poste de ladite localité.**

Une enquête a été diligentée par les services de la sûreté qui a permis d'inter-

cepter le nommé K. H. T., âgé de 23 ans, en train de brûler des câbles téléphoniques dans une bâtisse abandonnée pour récupérer le cuivre. La police a, sur les lieux, récupéré 216 kg de fil de cuivre et deux câbles non encore brûlés de 62m et 23m et saisi «l'arsenal» qui a été utilisé pour le voler. Interrogé, le principal accusé a dénoncé son acolyte répondant aux

initiales B. M., 57 ans, qui a été arrêté alors qu'un troisième demeure en fuite.

Présentés devant le procureur de la République de Telagh, le premier accusé a été placé sous mandat de dépôt alors que son complice a été placé sous contrôle judiciaire. Un mandat d'arrêt a été émis à l'encontre du fuyard.

A. M.

## TLEMEN

# Démantèlement d'un réseau de contrebande

Les services de sécurité ont réussi à mettre fin aux agissements d'un réseau spécialisé dans le vol de voitures. Cette opération s'est soldée par l'arrestation de 4 personnes et la récupération de 12 véhicules.

Parmi ces derniers, 7 ont pu être identifiés. Il y a lieu de signaler que les véhicules volés transitaient par deux dépôts dans la commune de Ain-Fezza. L'enquête se poursuit pour identifier cette nouvelle filière de trafic et de vol de voitures.

## Des projets pour l'année 2008 à Amieur...

Dans le cadre du programme communal de développement rural 2008, la commune d'Amieur va bénéficier prochainement d'importants projets. Il est prévu la réalisation d'un réservoir de 1000 m<sup>3</sup> avec un coût de 1 milliard de centimes pour l'éclairage public, 400 millions de centimes ont été débloqués ainsi qu'une enveloppe de 300 millions de centimes destinés à l'assainissement du réseau des eaux usées.

D'autres enveloppes ont été dégagées : 200 millions de centimes pour les assiettes de terrains combinés à El Aribat, 5 milliards de centimes pour le bitumage de la RN2 sur une distance de 8 km et enfin 3,2 milliards de centimes ont été consacrés pour le forage à Azaïza, Amieur, une bourgade sur l'axe de Benekrane, longtemps oubliée. Ces projets sont une aubaine pour ses habitants.

## ... Et à Maghnia

Durant l'année écoulée, la daïra de Maghnia a bénéficié de plusieurs projets à caractère social, inscrits dans le cadre du développement rural. Il s'agit de la réalisation de deux annexes de l'état civil, d'une opération d'entretien des salles de soins ainsi que l'assainissement du réseau des eaux usées dans le quartier populeux de haï El-Matmar.

Faiza B.

## MASCARA

# Une fillette tuée et un garçon blessé dans l'effondrement d'un mur

Dans l'après-midi de mardi dernier a eu lieu un drame dans un douar de la commune de Ain Farès, wilaya de Mascara. C'est vers 14 h qu'un mur s'est effondré dans une vieille bâtisse tuant sur le coup une fillette de 3 ans et blessant grièvement un garçon de 6 ans qui jouaient à proximité.

M. M.

## AÏN-TÉMOUCHENT

# 590 locaux professionnels distribués

La commission de wilaya chargée de la distribution des locaux professionnels a, jusqu'à l'heure actuelle, attribué 590 locaux, au profit des jeunes chômeurs de la wilaya d'Aïn-Témouchent, sur un total de 2 800 locaux dont a bénéficié la wilaya dans le cadre du programme présidentiel de 100 locaux professionnels pour chaque commune. Le reste des locaux sont en voie de réalisation et le taux d'avancement des travaux varie entre 50 et 70%, soit tous ces locaux seront réceptionnés et distribués vers le mois de juillet prochain, indique-t-on. Les activités de nuisance, telles que la menuiserie et la soudure, ont été évacuées en dehors des villes afin de ne pas gêner la quiétude des citoyens, tandis que les autres sont implantées au sein même des cités urbaines. Le chef de l'exécutif de la wilaya a demandé aux responsables des dispositifs étatiques Ansej, Cnac, Angem, d'accompagner les jeunes bénéficiaires de ces locaux dans leurs activités depuis la remise des clés jusqu'au début de production de leurs activités.

## La radio locale émettra le 8 avril prochain

Longtemps attendue par les Témouchentois, la radio régionale de Aïn-Témouchent lancera sa première émission le 8 avril prochain, apprend-on de sources officielles. La visite du directeur général de l'ENRS Azzedine Mihoubi, au siège de la radio, au début de ce mois, a permis de constater de visu si le projet était fin prêt, et c'est sur une note de satisfaction que le directeur général de la radio a donné son accord pour le début d'émission de la radio locale.

Le coût de réalisation du siège servant à la radio est estimé à 4 milliards de centimes. Hier, a eu lieu le concours pour le recrutement d'une vingtaine personnes, les candidats déclarés devront commencer dès le début de mars prochain. Cet acquis, que les Témouchentois attendaient avec impatience, devra servir de support médiatique pour promouvoir les riches potentialités de la wilaya d'Aïn-Témouchent sur les plans culturel, sportif, social et éducatif.

S. B.